



Tir Du Roy

"Ou tir à l'oiseau"



Règlement

Pour Participer à une épreuve de sport ou du club tu porteras et le règlement suivras.

L'oiseau (1" x 2" soit 5cm x 2,5 cm) d'une flèche tu toucheras, si un tour ne suffit, suivant le protocole le tir recommencera. (4 catégories : **Page 18m** Enfants débutants (10 à 14ans) **Roitelet 30m** arcs nus et débutants, **Roy 50m** arcs classiques et **Roy 50m** poulies).

Si au crépuscule l'oiseau n'est pas tombé, une nouvelle date sera communiquée. Si cette journée est un fiasco, les compagnies alentours seront conviées pour l'abat de l'oiseau (**honte** 😅 !!!!!!)

L'ordre des tirs le protocole imposera Empereur (Roi pendant 3 années consécutives, ou 5 fois) Roy, Capitaine (Président), Chevaliers (Vice-président, Secrétaire, Trésorier, membres du Conseil d'Administration), Archers (par ordre d'ancienneté dans le Club) et Aspirants (Nouveaux archers de moins d'un an)

Roy, Roitelet et Page seuls pourront vérifier si l'oiseau est touché. Si c'est le cas Echarpe et Oiseau te remettra. Pour l'an d'après Cible et Oiseau encore plus beau (décorations, plumes...), tu prépareras pour l'abat, ton écharpe dans les manifestations tu ceindras, et du règlement du club garant tu seras.

Aux agapes et libations la compagnie te conviera à un gouter où les offrandes tu porteras (gâteaux et mets salés) pour fêter les nouveaux Rois.

Amitiés Commission Cible

Robert